



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 17 au 19 Avril 2026 est assurée par :

M. Jacques CONTET au 06.68.44.06.97



## VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour **l'Assemblée Générale qui se tiendra à PRIAY le Vendredi 26 Juin 2026 à 18 H 30**, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le **Jeudi 28 Mai 2026 inclus**.

## INFORMATIONS FMI

### EVOLUTION CONCERNANT L'UTILISATION DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE (FMI)

Les versions historiques de la WebApp FMI, à savoir la version 3.9 ainsi que la version 4.0.10, seront prochainement inutilisables.

A compter du 31 mars 2026, l'ensemble des clubs devra impérativement utiliser la version 5 de la WebApp FMI, et plus précisément la version 5.0.16.

### RAPPEL CONCERNANT LE DELAI DONT DISPOSE LES CLUBS POUR TRANSMETTRE LA FMI

Avec la WebApp par l'application <https://fmi-core.fff.fr/> les clubs peuvent :

- saisir les compositions d'avant match jusqu'aux signatures entre -2h et +2h par rapport à l'heure prévue du coup d'envoi (après affichage du message "délai dépassé")
- clôturer la FMI jusqu'à 4h par rapport à l'heure prévue du coup d'envoi (après affichage du message "délai dépassé")

envoyer la FMI du match automatiquement dès reconnexion à internet avec la tablette du match mais il ne faut pas que pendant cette période quelqu'un du club se connecte avec une autre tablette et recharge les données du match.

# COMITE DE DIRECTION



## DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL

26 RUE DU LOUP - 01440 VIRIAT



Tél. 04 74 22 87 87  
[district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr) - <http://ain.fff.fr>  
N° de Siret : 31833453900034

### CANDIDATURE JOURNEE DES BENEVOLES

Vendredi 22 et Samedi 23 Mai 2026

**Les candidatures devront être envoyées par mail au District de l'Ain de Football  
avant le Lundi 4 Mai 2026**

Nom du club : \_\_\_\_\_

NOM et Prénom du / de la bénévole : \_\_\_\_\_

Numéro de licence : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Fonction dans le club : \_\_\_\_\_

➤ **Rappel des critères sur le choix des invités**

- S'assurer de la disponibilité du / de la bénévole ces 2 jours-là.
- **Être bénévole et licencié(e) dans un club (dirigeant(e)) depuis au moins 7 ans (années consécutives)**
- Avoir un minimum de 18 ans à la date de l'évènement
- 1 demande maximum par club
- La personne ne doit pas avoir participé à cette journée des bénévoles dans la période des années 2011 à 2025
- En cas d'arbitrage, la personne non retenue sera celle appartenant au club qui aura bénéficié de la journée des bénévoles durant l'année N-1, N-2,.....

NOM – Prénom du président du club : \_\_\_\_\_

Signature du Président :

# TRESORERIE

**Relevé au 31 Mars 2026**

Le 2<sup>ème</sup> relevé de la saison 2025/2026 des clubs arrêté au 31 Mars 2026 a été envoyé à TOUS les trésoriers / trésorières le Vendredi 3 Avril 2026.

Date de paiement (ou de prélèvement) : 23 Avril 2026.

ATTENTION ! En cas de non-paiement, l'article 47 – Règlement financier - des règlements du District sera appliqué.

**RAPPEL ! Clubs réglant par chèque :**

Bourg Sud	Aix FC
Bourg ACCFT	Crolles FC
Gpt Féminin du Haut Bugey	Ent. Sqf Chandieu H.
Virieu FCT	Ffni
	Gaps
	Pays Couleurs

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 14 Avril 2026

Présents : Grégory BESSET, Abdeslam MOUSSATEN, Romain COGNARD, Hamid TOUZANI

Excusés : Olivier GUICHERD, Anthony TARTARIN

Visio : Guillaume STRIPPOLI, Denis BLANC, Vincent BERTILLOT, Jean Noël TARTARIN

**La CDA demande aux clubs et aux arbitres de suivre la voie officielle lorsqu'ils ont une demande ou une communication à effectuer : contacter en priorité le district par la messagerie officielle du club ou le président de la CDA (gbesset@ain.fff.fr)**

**Nous rappelons qu'Alexis CURT n'est pas membre de la CDA mais salarié du district et Conseiller Technique en Arbitrage, il ne doit être joint que pour les questions relevant du champ de ses attributions, et non pour tout ce qui concerne les désignations, les observations ou quelque décision de la CDA.**

**Alexis CURT est par ailleurs en arrêt de travail tout le mois d'avril, merci donc de ne pas le contacter durant cette période.**

La CDA rappelle que les délégués et les capitaines ont l'OBLIGATION d'accompagner l'arbitre à son vestiaire à la mi-temps et à la fin du match.

Courriers des arbitres :

Benjamin AKBARISHEKTAEI, annonçant son impossibilité de se rendre sur une désignation, n'étant pas véhiculé et n'ayant personne pour l'accompagner. La CDA a bien conscience des difficultés de déplacement rencontrées par les arbitres mineurs. Elle rappelle cependant que les arbitres, leurs parents et leurs clubs sont informés dès la formation des contraintes inhérentes à la fonction d'arbitre. Elle s'efforce, dans le respect de l'équité sportive, de désigner ses jeunes arbitres à des distances acceptables, dans la mesure du possible. Il appartient néanmoins à l'arbitre et à son club de trouver des solutions pour se rendre aux matchs ; en aucun cas ces éléments ne peuvent être considérés comme une excuse valable pour ne pas honorer une désignation.

La CDA invite fortement les clubs à anticiper ces contingences lorsqu'ils inscrivent un candidat à la formation d'arbitre, dans le cas contraire l'arbitre en question ne pourra pas couvrir le club.

Thierry VAISSE, annonçant son arrêt de l'arbitrage en fin de saison pour incompatibilité professionnelle, la CDA remercie Thierry pour son engagement lors de ses deux saisons d'arbitrage, Lucas BLANCHET, excuses pour avoir oublié de clôturer la FMI lors de la rencontre Montréal/Belley en U15 le dimanche 12 avril, la CDA rappelle que cela fait partie des obligations des arbitres et peut entraîner une sanction selon le RI de la CDA, elle demande donc plus de rigueur dans l'accomplissement des missions,

Maxence PAILLASSON, demande concernant le dossier médical arbitre pour la saison 2026-2027 et demande concernant les frais kilométriques des arbitres. La CDA précise que le dossier médical peut être renvoyé depuis le 1<sup>er</sup> avril (ce dossier a été envoyé par mail à tous les arbitres et il est téléchargeable sur les PDO).

A propos des frais kilométriques, la CDA est consciente de l'augmentation des prix de l'essence et de son impact pour tous, en particulier les arbitres. Elle précise cependant qu'elle n'est pas décisionnaire desdits frais, et qu'au vu de la conjoncture actuelle c'est un sujet qu'elle se réserve le droit d'évoquer auprès du président du district et du comité directeur. Malgré tout, nonobstant la hausse des prix de l'essence, nos indemnités, à 0,9 euros du kilomètre, parmi les plus avantageuses des districts français, restent à l'heure actuelle rentables pour les arbitres,

Samba CISSOKHO, annonçant son indisponibilité pour un match de Coupe Morandas le vendredi 17 avril, la CDA comprend que les arbitres ne pensent pas forcément aux rencontres en semaine, mais leur demande d'anticiper la possibilité d'être désigné sur quelques rencontres les mercredis ou vendredis soirs et de bien penser à compléter leur indisponibilité sur ce jour-là sur leur PDO (attention les demi-finales des Coupes de l'Ain auront lieu le jeudi de l'Ascension !)

Nathan VALENTIN, demande concernant le délai pour les désignations, la CDA précise qu'elle s'efforce d'annoncer les désignations 8 à 10 jours en amont,  
Salvatore BELLATON, rappel d'indisponibilité les samedis,  
Fouzy BENAFITOU, demande de récusation du club de Côtère Luenaz, la CDA accède, au vu des circonstances, à cette demande mais selon les indisponibilités de l'officiel, ne peut donc pas le désigner le dimanche 19 avril, aucun match n'étant possible au vu des différents critères et interdits,  
Gabriel GIMENEZ et Dany ALVES annonçant s'être trompés de dates pour indiquer une indisponibilité, la CDA remercie les arbitres de vérifier dans un calendrier avant de rentrer une indisponibilité !  
Mohamed NEFSI, annonçant une indisponibilité le dimanche 19 avril pour raisons professionnelles,  
Gabriel GIMENEZ et Laura GAILLARDON, annonçant s'être déplacé sur des matchs de Coupe Féminine Peggy PROVOST, sans avoir été prévenu de forfaits = la CDA avoue être lassée de demander chaque semaine aux clubs de penser à prévenir par téléphone les officiels en cas de match reporté ou annulé, ce qui est un manque de respect qui occasionne des déplacements inutiles et a un impact sur les compétitions (les arbitres ainsi inutilisés auraient pu être désignés sur un autre match), elle a alerté le comité directeur pour amender les clubs ne remplissant pas ces obligations relevant de la plus élémentaire des courtoisies,  
Michaël KREUTNER, demande concernant les frais d'arbitrage des arbitres assistants sur les matchs de ¼ finale des coupes de l'Ain, la CDA confirme que pour les ¼ de finale les frais d'arbitrage des arbitres assistants sont pris en charge par le district (merci aux arbitres concernés d'envoyer les feuilles de frais au district),  
Elisa GIGLIANO, annonçant une modification de disponibilité le samedi 25 avril,  
Maxence RICHIR, annonçant un changement d'adresse,  
Noa MAZUIR, annonçant ne pas pouvoir se rendre disponible sur le match OSR/PVFC Oyonnax, avancé au 15 avril,

#### Courriers des clubs :

AS Montréal-la Cluse, annonçant que l'arbitre du match Montréal/Belley en U15 le dimanche 12 avril a oublié de clôturer la tablette,  
FBB Péronnas, demande de désignation de 3 arbitres pour la rencontre U18F FBBP 01/Clermont du dimanche 26 avril,  
O. Sud Revermont O1, demande de modification d'une désignation d'un arbitre qui avait été récusé par le club, la CDA reconnaît un oubli, erreur corrigée,  
O. Sud Revermont, annonçant une modification pour le match U15 OSR/PVFC Oyonnax, reporté au mercredi 15 avril, la CDA demande aux clubs, dans la mesure du possible, d'éviter les modifications de dernière minute, cela a un impact sur les désignations d'arbitres qui ne sont pas forcément en capacité de se rendre disponible au pied levé, avec donc le risque de ne pas avoir d'arbitre sur les rencontres,  
CS Belley, demande de classement d'un match à risque et de la désignation de 3 arbitres sur la rencontre Nantua/Belley du dimanche 3 mai en sénior D3, demande prise en compte,  
AS Misérieux Trévoux, demande d'un arbitre officiel et d'un délégué sur la rencontre féminine D1 Haut Bugey/Trévoux du dimanche 26 avril, demande prise en compte,

#### Divers :

La CDA félicite ses jeunes collègues Léo BOURDAIS et Hugo HYVERNAT pour leurs très belles prestations lors du RID U14 à Tola Vologe le lundi 13 avril  
Mattéo D'ACUNTO aura l'honneur de représenter le district lors de la finale régionale Pitch U13 le samedi 2 mai à Feurs (42).  
CRA, annonce de la mise en place de nouveaux tests physiques SDS (Sprint/Distance/Sprint) pour les arbitres de Ligue à compter de la saison 2026-2027, les arbitres promotionnels candidats à l'examen régional devront se préparer à ce test (examen Ligue les 6 et 7 juin),  
Yassine Abdelali, demandes de renseignements en vue d'une inscription à une FIA, réponses faites,  
Mikail Aydin, demande de renseignements pour une reprise de l'arbitrage dans le district de l'Ain la saison prochaine, réponse faite,

### Calendrier

La CDA annonce que la rentrée des arbitres 2026 se déroulera le samedi 5 septembre au complexe sportif de Lagnieu, nous prévenons suffisamment tôt les arbitres pour que chacun prenne ses dispositions : présence obligatoire pour tous les arbitres (planning et convocations à venir)

La CDA remercie chaleureusement le club du CS LAGNIEU pour accepter de nous recevoir pour cette journée essentielle pour notre corporation.

Réunion des classements des arbitres : la réunion pour valider les classements de l'ensemble des catégories aura lieu le mardi 12 mai à 18h au district en présence des observateurs

Annonce : La CDA est à la recherche de candidats (arbitres ou non) pour intégrer la commission pour la saison prochaine, les personnes intéressées peuvent contacter G. BESSET (06.74.19.12.92 ou [gbesset@ain.fff.fr](mailto:gbesset@ain.fff.fr)) pour de plus amples renseignements

Prochaine réunion : mardi 21 avril à 18H

Le président de la CDA  
Grégory BESSET

Le secrétaire de la CDA  
Denis BLANC

## COORDONNEES ARBITRES

L'ensemble des coordonnées des arbitres a été mis à jour sur le site du District de l'Ain de Football dans l'onglet « Documents » et « arbitrage » ou sur le lien suivant : [Coordonnées arbitres.pdf](https://www.districtain.fr/Coordonnees-arbitres.pdf)

### INFORMATIONS RENOUELEMENT DOSSIER MEDICAL 2026/2027

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026 pour les arbitrés formés durant celles-ci, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2025/2026 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical, ont reçu sur le mois de Mars 2026 les différentes informations pour la saison 2026/2027 (avec le dossier)

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2026)**
  - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
  - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 pouvant être remplacée par la page 7 si la page 4 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)
  
- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2026)**
  - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 6 ou dernière visite en page 4 chez le médecin datant de 3 ans ou plus = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
  - 35 ans et plus au 01/07/2026 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médicale après le 01/04/2026** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 35 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2026**.

# COMMISSION PREVENTION

## COMPTE RENDU REUNION DU 25/03/2026

Présents : J. BELPALME – A. BERNARD – A. DEVEYLE - C. GALLICE - G. JACUZZI - M. MAITRE - J. MALIN - P. PITARD

Excusées : A. BOZONNET – C. MERIAUX

### 1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 25/02/26

Approuvé

### 2/ Matchs sensibles

14 matchs ont été déclarés sensibles sur 2 journées de championnat (18/19-04 et 25/26-04)

Championnat D1 : 1 match

Championnat D2 : 5 matchs

Championnat D3 : 2 matchs

Championnat D4 : 2 matchs

Championnat D5 : 1 match

Championnat U20 : 2 matchs

Championnat U15 : 1 match

La Commission rappelle que les demandes de délégués adressées au District par les clubs doivent obligatoirement arriver au secrétariat minimum 15 jours avant la rencontre, et via les boîtes mails officielles uniquement. Il est également rappelé que cette demande est payante si elle émane d'un club.

### 3/ Fiches prévention

Championnats	Nombre de fiches renvoyées	Nb commentaires « réservés »	Nb commentaires « très réservés »
D3	158	27	9
D4	130	11	4
D1 FEM à 11	22	2	1
U20	32	2	1
U18 FEM	30	2	0
U17	161	11	2
U15	213	12	6

### 4/ Courriers divers

Tous les courriers adressés à la Commission Prévention ont été traités et/ou transférés aux Commissions concernées.

### 5/ Questions diverses

Concernant la lutte contre la violence sur et en dehors du terrain, la Commission déplore de n'avoir pas eu de retours supplémentaires de la part des clubs depuis sa dernière réunion (20 réponses sur 90). Une synthèse sera établie, et elle remercie les clubs ayant répondu qui se sentent donc concernés par le sujet.

### 6/ Bénévole du mois

Suite au tirage au sort pour le mois de mars 2026, voici la personne qui sera récompensée lors de la prochaine soirée de novembre 2026 :

M. CINQUIN Benjamin (ISN FC CHANEINS)

## 7/ Dates à retenir

Les membres de la Commission sont invités à se positionner pour leur participation éventuelle aux événements suivants :

- . 23/05/26 : Finales Coupes de l'Ain à MONTREVEL (après-midi)
- . 30/05/26 : Tournoi départemental U7 à IZERNORE (après-midi)
- . 13/06/26 : Journée Départementale du Foot Féminin à ARBENT (journée)
- . 14/06/26 : Challenge du Conseil Départemental U11 à MARBOZ (journée)
- . 26/06/26 : Assemblée Générale du District à PRIAY

Fin de la réunion 19h45

Prochaine réunion : Jeudi 23 avril 2026 à 18h au District

# COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

## **OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)**

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas, P. Provost : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U20 : 2 délégués

U17 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

## **Rappel !**

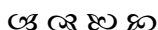
Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

La licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

## **Réunion du 14/04/2026**

Présents : MM. DELIANCE, GUTIERREZ, VERNAY.

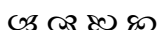
Excusés : MM. BOURDON, GAUTHERON.



### Courrier :

- De Plaine Revermont Foot 1 portant réclamation contre Oyonnax PVFC 3 pour le match de Coupe Emile FAIVRE du 12/04/2026

- De Chevroux 1 portant réclamation contre Grièges Pt de Veyle 1 pour le match de Coupe René TREMBLAY du 12/04/2026.



### **Dossier n° 150**

#### **Match n° 55598733 : CS Chevroux 1 / Grièges Pt de Veyle 1 – Coupe René TREMBLAY – du 12/04/2026**

Réserve d'après match du club de Chevroux portant sur la qualification et la participation des joueurs de Grièges Pt de Veyle au motif d'un nombre de joueurs « mutation » en infraction avec la réglementation.

Réserve recevable.

Après vérification, il ressort que le nombre de joueurs du club de Grièges Pt de Veyle inscrit sur la feuille de match est inférieur à 6. Au regard de ce qui précède, il n'est pas constaté d'infraction à la réglementation (art 60.1.0) des règlements de la FFF ; aussi la commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain. Le club de Chevroux est redevable de la somme de 55 € au District.

### **Dossier n° 151**

#### **Match n° 55602872 : Oyonnax PVFC 3 / Plaine Revermont Foot 1 – Coupe Emile FAIVRE – du 12/04/2026**

Réserve d'après match de Plaine Revermont Foot 1 contre Oyonnax PVFC 3, au motif qu'Oyonnax PVFC 3 comptait « plus de 4 joueurs ayant plus de 7 matchs » et « plusieurs joueurs avec plus de 12 matchs en équipes supérieures ». Après pointage des joueurs d'Oyonnax PVFC 3, il s'avère que 4 joueurs ont plus de 7 matchs disputés en équipes supérieures (équipes Oyonnax PVFC 2 et Oyonnax PVFC 1).

En conséquence, la commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le club de Plaine Revermont Foot est redevable de la somme de 55 € au District.

**Dossier n° 152**

**Match n° 55598729 : Bresse Foot 01 1 / FC Bressans 1 – Coupe Féminine Peggy PROVOST – du 12/04/2026**

Courrier du club du FC Bressans annonçant le forfait de son équipe.

Le club du FC Bressans est redevable de la somme de 70 €uros au District.

L'équipe de Bresse Foot 01 est qualifiée pour le tour suivant.

**Dossier n° 153**

**Match n° 55598726 : CS Viriat 1 / Essor Bresse Saône 1 – Coupe Féminine Peggy PROVOST – du 12/04/2026**

Courrier du club du CS Viriat annonçant le forfait de son équipe.

Le club du CS Viriat est redevable de la somme de 70 €uros au District, ainsi que les frais de déplacement de l'arbitre.

L'équipe de l'Essor Bresse Saône est qualifiée pour le tour suivant.

Le président,  
DELIANCE Maurice

# SPORTIVE SENIORS

## Réunion du 14 Avril 2026

### Courriers Clubs :

**Thoissey Esvs** : rencontre D5 poule E du 18 avril **au stade des Petits Oiseaux à THOISSEY.**

**Bresse Nord Fc** : rencontres D3 poule C **au stade Les Jayes à LESCHEROUX.**

**Bourg Accft** : rencontre D3 poule B du 19 avril **au stade des Vennes à BOURG en BRESSE.**

**Bressans Fc** : demande de modification horaire rencontre D1 So Club du 18 avril.

**Dombes Bresse Fc** : accord pour rencontre D1 So Club du 18 avril à **19h00.**

**Côt. Luénaz Fc** : rencontre D5 poule C du 19 avril **stade des Gravelles à LA BOISSE 12h00** (R3 à 15h00).

**Portes de l'Ain Sc** : prend note du changement rencontre D5 poule C du 19 avril.

**Bourg Sud** : rencontre D4 poule A du 19 avril à **12h15** au lieu de 12h30.

**Plaine de l'Ain Sc** : toutes les rencontres pour fin de saison **au stade A. LATOUD à LOYETTES.**

Jacques CONTET.

# COMMISSION COUPES

Réunion du 14 Avril 2026

**½ finale le jeudi 14 mai.**

**Les finales le samedi 23 mai au stade du Moulin Neuf à MALAFRETAZ.**

Coupe Morandas : vendredi 17 avril

**Marboz Esb** : demande de modification horaire.

**Centre Dombes Foot** : accord pour rencontre à **21h00**.

**Veyle Saône Fc** : rencontre à **21h00** stade municipal de ST ANDRE D'HUIRIAT.

**Viriat Cs** : rencontre à **21h00**.

Jacques CONTET.

# COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 14 Avril 2026

**Attention ! Merci d'anticiper les voyages scolaires de vos joueurs et de vous entendre entre clubs pour proposer une nouvelle date.**

Rencontres reprogrammées :

U15 D3 poule D J3 : **Centre Dombes F.2 – Ent. Chatillon Priay 1** le 29 avril.

Courriers U15 :

**Plaine de l'Ain Sc** : toutes les rencontres D4 poule K pour fin de saison **au stade A. LATOUD à LOYETTES.**

Courriers U17 :

**Plaine de l'Ain Sc** : toutes les rencontres D3 poule G pour fin de saison **au stade A. LATOUD à LOYETTES.**

**Valsenhône Foot** : rencontre D2 poule C du 18 avril **au stade R. PETIT à VALSERHÔNE (herbe).**

**Dombes Bresse Fc** : demande de modification horaire rencontre D2 poule B du 18 avril.

**OI. Sud Revermont 01** : **en attente de confirmation !**

Courriers U20 :

**Valsenhône Foot** : rencontre D1 du 18 avril **au stade R. PETIT à VALSERHÔNE (synthétique).**

**En U20 pour la dernière journée toutes les rencontres sont programmées le samedi 30 mai à 17h30.**

Jacques CONTET.

# COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

## CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 36ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 14 juin 2026 au  
Stade Fernand PIGUET de Marboz.

Veuillez trouver ci-dessous, le lien d'inscription de vos équipes :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSej2Dxcq8fxtDYww5e5gy7jX6uWEINr72wD8XVkwkGZBIIQlw/viewform>

**Contact : Jean-Marie BRESSOUX** - Mail : [jean-marie.bressoux@ain.fff.fr](mailto:jean-marie.bressoux@ain.fff.fr) - Tél : 06 38 98 82 66

Canton	Nombre d'équipe(s) participante(s)
Lagnieu	2
Bourg-en-Bresse-1	2
Replonges	2
Belley	2
Saint-Étienne-du-Bois	2
Trévoux	1
Ceyzériat	2
Valserhône	2
Meximieux	1

**Clôture des inscriptions : 30 avril**

## PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

Pour la saison 2025/2026, il aura lieu **le samedi 30 Mai de 14h à 18h30** à Iznore (Stade Michel AUDERGON – Rue de la vignette – 01580 IZERNORE).

Inscriptions via le lien ci-contre : [Plateau départemental U7](#)

Clubs	Nombre d'équipes	Equipes supplémentaires
ST MARTIN MAILLAT	2	0
FC VEYLE SAONE	2	0
AS MISERIEUX TREVoux	3	0
FC DOMBES BRESSE	2	0
ESB MARBOZ	3	0
US IZERNORE NURIEUX V.	3	1
SC MILLE ETANGS	3	0
CS LAGNIEU	3	0
ENT.S. REVERMONTAISE	3	0
US ARBENT MARCHON	3	0
AMBERIEU FC	2	0
AIN SUD	3	3
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	3	0
FC VEYLE VIEUX JONC	1	0
PLASTICS VALLEE FC OYONNAX	2	0
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN	2	0

<b>FC CURTAFOND CONFRANCON</b>	1	0
<b>AS HAUTECOURT ROMANECHÉ</b>	1	0
<b>FC MAS RILLIER</b>	1	0
<b>CS VIRIAT</b>	2	0
<b>O. SUD REVERMONT 01</b>	2	0
<b>CENTRE DOMBES FOOTBALL</b>	2	0
<b>BOURG ACCFT</b>	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>4</b>

**Clôture des inscriptions : Dimanche 17 mai**

La Commission technique

# COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

**Présents** : Patrick Teppe – Pierre Benoit

## **Informations** :

**Dans vos demandes, précisez la catégorie et la lettre de la poule.**

**Une seule adresse** : [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr)

**U13**

## **Rappel** :

**En U13, FMI obligatoire.** Préparez vos tablettes en amont.

**N'oubliez pas vos identifiants** quand vous vous déplacez.

## **Rencontre inversée** :

### **Journée du 30 mai 2020** :

**Poule D** : Jassans Frans 1 / La St Cyrienne 1 **(en attente d'une réponse de Jassans)**

## **Rencontres reprogrammées** :

### **Le samedi 18 avril 2026** :

**Poule I** : Ent Revermontoise 3 / Essor Bresse Saône 3 à 13h00 (journée du 25 avril)

### **Le mercredi 22 avril 2026** :

**Poule D** : AS Montréal 2 / Bresse Tonic Foot 1 à 15h00 (journée du 14 mars)

### **Le lundi 11 mai 2026** :

**Poule I** : FC Veyle Saône 3 fém / Essor Bresse Saône 3 18h30 à Laiz (journée du 23 mai)

### **Le samedi 16 mai 2026** :

**Poule C** : CS Lagnieu 2 / FC Bressans 2 (journée du 23 mai)

**Poule O** : FC Bresse Nord 2 / FC Bressans 4 (journée du 23 mai)

**Poule P** : FC Bressans 3 / Bourg ACCFT 1 à 13h00 (journée du 23 mai)

### **Le mercredi 20 mai 2026** :

**Poule A** : FC Bressans 1 / Plastic Vallée 1 à 16h30 (journée du 23 mai)

**Poule B** : FC Plaine Tonique 1 / En t Val de Saône 1 (journée du 23 mai) à 17h30

### **Le samedi 23 mai 2026** :

**Poule H** : Ain Sud 5 / AS Guéreins Genouilleux 1 à 13h30

## **Changement d'horaire** :

### **Journée du 25 avril 2026** :

**Poule C** : Plaine Revermont Foot 1 / FC Bressans 2 à 15h30

**Poule D** : FC Dombes Bresse 2 / Bresse Tonic Foot 1 à 12h30

**Poule E** : FC Mas Rillier 1 / US Plaine de l'Ain 1 à 11h00

**Poule F** : AS Hautecourt 1 / US Veyziat 1 à 12h30

OL Sud Revermont 2 / AS Dotan Lavancia 1 à 12h45

**Poule N** : FC Dombes Bresse FC 3 / FC Bord de Veyle 2 à 12h30

**Poule O** : Plaine Revermont Foot 3 / FC Bressans 4 à 15h30

**Journée du 2 mai 2026 :**

**Poule C :** FBBP 01 3 / Plaine Revermont Foot 1 à 12h00

**Poule K :** US Tenay 1 / Côtière MV 2 à 10h30

**Journée du 9 mai 2026 :**

**Poule A :** FBBP 01 2 / Ent Revermontoise 1 à 12h00

**Poule C :** Plaine Revermont 1 / FC Bord de Veyle 1 à 12h30

**Poule D :** FC Dombes Bresse 2 / St Cyr 1 à 12h30

**Poule G :** FC Priay 1 / FC Serrières Villebois 1 à 13h00

**Poule L :** FC Priay 2 / Côtière MV 3 à 13h00

**Poule N :** FC Dombes Bresse 3 / AS St Etienne / Chalaronne 1 à 12h30

**Poule O :** Plaine Revermont Foot 3 / FC Plaine Tonique 3 à 12h30

**Poule P :** FBBP 01 4 / Plaine Revermont Foot 2 à 12h00

**Journée du 23 mai 2026 :**

**Poule A :** Ent Revermontoise 1 / Bourg Sud 1 à 14h30

**Poule C :** Ent Revermontoise 2 / FC Bord de Veyle 2 à 14h30

**Journée du 30 mai 2026 :**

**Poule H :** FC Veyle Saône 2 / Centre Dombes FC 2 à 12h00

**Changement de lieu :**

**Journée du 2 mai 2026 :**

**Poule O :** Ent Marboz Cormoz 4 / CS Viriat 4 à St Nizier le Bouchoux 13h30

**Forfait :**

**Journée du 4 avril 2026 :**

**Poule F :** US Veyziat 1 >> 9€

**U11**

**Rappel :**

**Feuille de plateau obligatoire**, n'oubliez pas de la rentrer sur le FAL pour le dimanche soir.  
Créez les rencontres et mettez les scores.

Les éducateurs doivent obligatoirement remplir la feuille de plateau avant de partir.

**Si vous annulez un plateau ou que vous ne pouvez pas vous déplacer, merci de prévenir le district et tous les clubs concernés.**

**Changement d'horaire :**

**Journée du 25 avril 2026 :**

**Poule A :** Arbent à 11h00

Dortan à 11h00

**Poule B :** Loyettes à 11h00

**Poule F :** Dortan à 11h00

**Poule G :** Serrières de Briord à 11h00

**Poule H :** St Maurice de Beynost à 9h30

**Poule M :** Péronnas à 11h00

**Poule N :** Serrières de Briord à 9h30

**Poule O :** St Maurice de Beynost à 9h30

**Poule P :** Jassans à 11h00

**Poule S :** St Denis les Bourg à 11h00

**Poule T** : St Denis les Bourg à 11h00

**Changement de lieu :**

**Journée du 25 avril 2026 :**

**Poule J** : le plateau prévu à St Julien/Reyssouze se disputera à Lescheroux

**Poule R** : le plateau prévu à Tramoyes se disputera à St Paul de Varax

**Poule T** : le plateau prévu à Marboz se disputera à St Nizier le Bouchoux

**Journée du 9 mai 2026 :**

**Poule O** : Le plateau prévu à Meximieux se disputera à Bressolles

**Feuille de match manquante :**

**Journée du 7 mars 2026 :**

**Poule G** : FC Ambérieu 1

**Poule N** : FC Ambérieu 2

**Journée du 14 mars 2026 :**

**Poule Q** : AS St Etienne/Chalarnon 1

**Poule T** : FC Bord de Veyle 3

**Journée du 21 mars 2026 :**

**Poule D** : FC Plaine Tonique 1

**Journée du 28 mars 2026 :**

**Poule A** : FC Valserhône 1

**Poule J** : US Feillens 2

**Poule Q** : AS St Etienne/Chalarnon 1

**Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr) si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.**

**U9**

**Rappel :**

**Feuille de plateau obligatoire**, n'oubliez pas de la rentrer sur le FAL le dimanche soir.

Les éducateurs doivent obligatoirement remplir la feuille de plateau avant de partir.

**Si vous annulez un plateau ou que vous ne pouvez pas vous déplacer, merci de prévenir le district et tous les clubs concernés.**

**Changement d'horaire :**

**Journée du 25 avril 2026 :**

**Poule B** : Arbent à 9h30

**Poule C** : Loyettes à 9h30

**Poule S** : Jassans à 9h30

**Poule W** : Curtafond à 9h30

**Poule Z** : Péronnas à 9h30

**Changement de lieu :**

**Journée du 30 mai 2026 :**

**Poule A** : le plateau prévu à Nantua (Forfait général) se disputera à Bellignat

**Feuille de match manquante :**

**Journée du 7 mars 2026 :**

**Poule F** : AS Guéreins Genouilleux

**Poule N** : FC Artemare Valromey

**Journée du 21 mars 2026 :**

**Poule F :** AS Guéreins Genouilleux

**Poule T :** Foot Trois Rivières

**Journée du 28 mars 2026 :**

**Poule C :** Ambérieu FC

**Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr) si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.**

**U7**

**Rappel :**

**Feuille de plateau obligatoire**, n'oubliez pas de la rentrer sur le FAL pour le dimanche soir.

Chaque club peut aussi rentrer les feuilles de présence en passant par son Footclub.

Les éducateurs doivent obligatoirement remplir la feuille de plateau avant de partir.

**Si vous annulez un plateau ou que vous ne pouvez pas vous déplacer, merci de prévenir le district et tous les clubs concernés. Même chose si vous changez de lieu.**

**Changement d'horaire :**

**Journée du 25 avril 2026 :**

**Poule J :** St Denis les Bourg à 9h30

**Poule K :** Curtafond à 11h00

**Poule O :** Dortan à 9h30

**Changement de lieu :**

**Journée du 25 avril 2026 :**

**Poule I :** le plateau prévu à Guéreins se disputera à Fareins

**Journée du 9 mai 2026 :**

**Poule C :** le plateau prévu à Vaux en Bugey se déroulera à Ambérieu en Bugey

**Poule J :** le plateau prévu à Bourg en Bresse (la Chagne) se disputera à Montagnat

**Feuille de match manquante :**

**Journée du 28 février :**

**Poule J :** FBBP 01

**Journée du 7 mars 2026 :**

**Poule E :** Côtière MV

**Poule O :** AS Izernore NV

**Journée du 28 mars 2026 :**

**Poule M :** FC Valserhône

**Merci de nous les faire parvenir rapidement à [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr) si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.**

# COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

## Réunion de la CDTIS

- Date : samedi 18 avril 2026 à 9h30 au District

- Ordre du jour :

- Suivi réglementaire
- Bilan des vérifications durant la période du 01 juillet 2025 au 20 avril 2026.
- Gestion des installations à vérifier durant la période du 20 avril au 30 juin 2026.

## Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

**La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)**

## Actualisation des tests in-situ des terrains synthétiques

- Néant

## Demande d'Avis Préalable installation

- Club de Peyrieu – passage en éclairage LED -document transféré à la ligue.
- Commune de Savigneux – passage en éclairage LED – avis favorable communiqué par la ligue.

## Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Eclairage du stade du Cube de Tossiat NNI 014220101 – classement au niveau E6 LED jusqu'au 07 avril 2030.

## Vérifications initiales ou décennales des installations

- Terrain en Verbaou de Culoz NNI 011380201 – classement au niveau T6 PN jusqu'au 08 avril 2036.
- Terrain Roger PETIT 1 de Valserhône NNI 010330101 – classement au niveau T4 PN jusqu'au 08 avril 2036.
- Terrain Roger PETIT 2 de Valserhône NNI 010330102 – classement au niveau T4 SYN jusqu'au 09 novembre 2035.
- Terrain des Buclanes de Certines NNI 010690101 – classement au niveau T6 PN jusqu'au 08 avril 2036.

## Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du complexe sportif 1de Feillens NNI 011590101 – classement au niveau E5 LED jusqu'au 07 avril 2030.
- Eclairage du complexe sportif 2de Feillens NNI 011590102 – classement au niveau E6 LED jusqu'au 07 avril 2030.
- Eclairage du stade de la Madeleine 1 de Replonges NNI 013200101 – classement au niveau E6 LED jusqu'au 07 avril 2030.
- Eclairage du stade municipal 1 de Saint André d'Huriat NNI 013340101 – classement au niveau E7 IM jusqu'au 07 avril 2028.

## Programmation du mois d'avril 2026.

- Terrain de la prairie 2 de Meximieux NNI 012440102
- Eclairage du stade de l'Huppe de Montrevel en Bresse NNI 012660201

Pour la CDTIS : JF JANNET

## LES CLUBS RECHERCHENT

**FCCSN**  
Football Club Cormoz Saint Nizier

# RECRUTEMENT COACH SENIORS

SAISON 2026/2027

**LE CLUB CHERCHE SON NOUVEAU LEADER!**

- Passionné de foot ?
- Prêt à relever des défis ?
- Envie de mener une équipe vers la victoire ?

**ÉQUIPE EN D5**      **OBJECTIF:**  
**MONTER EN D4!**

**ON COMPTE SUR TOI !**

**CONTACTE EDDIE !**  
**06 48 36 37 87**

**REJOINS-NOUS ET FAIS BRILLER LE CLUB !**  
**PARTAGEZ ET ! FAITES TOURNER !**

## Deviens éducateur au FC Curtafond Confrançon



Notre club, situé à 15 km au nord-ouest  
de Bourg-en-Bresse recherche :

Un entraîneur pour son équipe fanion  
évoluant au niveau D3  
Un entraîneur pour son équipe  
féminine en entente avec le FC Bressan

Plus qu'un club une famille, le groupe  
de joueurs est jeune, perfectible  
mais ambitieux



Pour toute information, merci de  
contacter le président du club  
Monsieur Broyer au 06.22.39.81.99

# DEVIENS EDUCATEUR AU ST DENIS AMBUTRIX CHATEAU FC ! SAISON 2026 2027



NOUS RECHERCHONS :

Des éducateurs en **U15**,  
**U17**, **U20** ou en **Séniors** !

**EXPÉRIENCE SPORTIVE ENRICHISSANTE  
DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE !**

Formation possible



**REJOINS NOUS !**



**06 64 75 99 77**

## ANNONCE



L'**E**toile **S**portive de **C**ormoranche, un club familial et ambitieux compte 2 équipes séniors (**D3** et **D4**) et 3 catégories jeunes. Nous recherchons pour la saison prochaine 2026/2027 :

- 🏆 **1 Entraîneur principal pour son équipe fanion évoluant en D3.**
- 🏆 **1 Arbitre officiel pour représenter le club au niveau du district.**

Pour les personnes qui souhaitent rejoindre le club ou pour toutes questions, merci de joindre le président du club .

Mr Beudet Julien au 06 75 87 46 53 .